

Recyclons nos tubes de dentifrice et brosses à dents.



La communauté de communes Les Coteaux Bordelais vous propose de participer à une opération de recyclage des tubes de dentifrice vides et brosses à dents usagées. Les plastiques de ces

déchets bucco-dentaires seront extrudés puis transformés en granulés, pour être utilisés dans la fabrication de produits recyclés.

Des boîtes de collecte sont à votre disposition **à la mairie et à la pharmacie de Salleboeuf pour y déposer les tubes de dentifrice de toute marque avec leurs bouchons et les brosses à dents en plastique.**

Le saviez-vous ?

Le stockage des messages électroniques est énergivore ; à fortiori quand les fichiers en pièces jointes sont volumineux.

Les centres de stockage des données (data centers) consomment à eux seuls 1,5% de l'électricité mondiale et sont donc responsables de nombreuses émissions de CO₂. Aussi il est recommandé de :

- stocker ses messages localement et non pas sur des serveurs (Gmail, Yahoo,...) ;
- supprimer ses emails inutiles : nettoyer régulièrement ses boîtes de réception, d'envoi et vider la corbeille ;
- bloquer les mails intempestifs (SPAMS) ;
- se désinscrire des newsletters qu'on ne lit jamais plutôt que de se contenter de supprimer ces messages ;
- limiter la taille des courriels qu'on envoie, en compressant les fichiers volumineux à l'aide de « zip » ou en utilisant des services d'envoi de gros fichiers (Wetransfer, ...) ;
- ne pas multiplier inutilement les destinataires.

Aussi, pour éviter que le nettoyage de sa messagerie ne devienne une corvée chronophage, la suppression quotidienne des emails inutiles est de mise. Enfin, rappelons nous que la communication verbale peut être privilégiée dans bien des cas... !

Restons prudents sur la route.

La préfecture nous signale que le taux d'accidents mortels en Gironde a augmenté de 75% depuis le début de l'année (+ 98,02% sur les douze derniers mois de référence). Même si l'alcool reste toujours la cause principale, on déplore aussi le manque d'attention, les refus de priorité et la vitesse excessive.

On ne peut nier que téléphoner en conduisant détourne l'attention, "kit mains-libres" ou pas. L'usage du téléphone portable au volant multiplie par trois le risque d'accident. Rappelons que conduire avec un téléphone à la main ou en portant à l'oreille un dispositif audio de type écouteurs, oreillette ou casque est passible d'une amende forfaitaire de 135 € et d'un retrait de 3 points du permis de conduire. "Vie"gilance au volant !

Cimetière :

Constat d'abandon de concessions perpétuelles et procédure juridique de reprise

Notre commune, sur le fondement de l'article L. 2223-14 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), avait jusqu'à ce jour accordé des concessions perpétuelles. Il en résulte que leurs titulaires et leur famille bénéficient du droit à la jouissance permanente du terrain concédé.

Il s'avère cependant que bien souvent, après une ou deux générations, les concessions sont laissées à l'état d'abandon. Cet état de fait nuit aujourd'hui à l'aspect du cimetière et à moyen terme, en raison de son exigüité, posera la question de la disponibilité de places.

L'équipe municipale a décidé de prendre les mesures nécessaires pour résoudre cette question, qui ne pourra se régler qu'au prix d'une procédure étalée sur plusieurs années. Si l'entretien du terrain communal - le cimetière - incombe naturellement à la commune, l'entretien d'un emplacement concédé revient, en revanche, exclusivement au concessionnaire ou à ses ayants droit. Cela devient toutefois difficile lorsque le concessionnaire est décédé et qu'il n'y a plus d'ayant droit connu.

La solution consiste pour les communes à mettre en œuvre la procédure de reprise légalement prévue par le CGCT (articles L 2223-4, L 2223-17 et 18 ; R 2223-12 et suivants).

En clair il s'agit de constater de façon publique et incontestable, par procès-verbal, que les emplacements dégradés sont bel et bien abandonnés. Cette action doit respecter scrupuleusement la législation en vigueur et se dérouler dans la plus grande transparence et la plus grande neutralité.

Au terme d'une durée comprise entre 3 et 4 ans, la commune pourra reprendre les terrains.

En début de procédure, puis durant tout son déroulement, les listes d'emplacements concernés seront consultables en mairie et au cimetière, de manière à ce que tout ayant droit éventuel puisse être informé.

Les sépultures concernées seront également piquetées avec un petit panneau destiné à informer les familles et à leur permettre de se manifester. Ainsi, durant toute la durée de la procédure, chaque famille pourra intervenir pour remettre le monument en bon état d'entretien afin d'arrêter automatiquement la procédure, sans aucune autre formalité.

Nous sollicitons dès à présent les habitants pour participer activement à cette mission en diffusant ces informations auprès de proches ou de familles ayant déménagé, de façon à ce que tous les intéressés puissent prendre leurs dispositions. C'est un élément humain fondamental pour la réussite et l'efficacité de cette opération.

Par délibération du conseil municipal du 17 mai 2016, la durée des concessions est portée à 50 ans, renouvelables indéfiniment pour la même durée.

Les tarifs des concessions et le règlement du cimetière sont fixés par le conseil municipal et tenus à la disposition du public au secrétariat de la mairie.

Notre église



La fin de l'année scolaire va bientôt sonner, nous souhaitons beaucoup de courage et de réussite à tous ceux qui présentent des examens et une grande joie à ceux qui préparent leur profession de foi.

Horaires juin :

- messe tous les mardis à 9h ;

- prière pour les défunts lundi 13 à 14h30 ;

- messe château Vacquey vendredi 24 à 11h15 ;

- vêpres les dimanches : 5, 12 et 19 à 18h30.

Messe : dimanche 26 juin à 9h15.

Durant l'été, les messes continuent. Pour les horaires, veuillez consulter le panneau d'affichage à la porte de l'église ou visiter le site.

Informations complémentaires :

- permanence ELAM à l'Accueil Paroissial à Tresses : lundi 10-12h et jeudi 16-18h

- à la porte de l'église

- sur notre site : www.paroissetresses.fr

Le comité des fêtes

Dans un mois, les 1^{er}, 2 et 3 juillet la commune sera animée par cette grande manifestation que tout le monde attend avec impatience : LA FÊTE DE LA ROSIERE.

Le comité des fêtes a déjà beaucoup travaillé pour que les animations proposées soient à la hauteur de l'événement.

Vous trouverez le détail ainsi que les horaires dans le programme qui sera distribué prochainement dans chaque foyer.

Nous vous attendons nombreux pour nous accompagner et nous encourager pendant ces trois jours que nous souhaitons réussis.

Nous vous accueillerons déjà avec plaisir lors de la grande fête de la musique du 24 juin où nous tiendrons un stand pour vous restaurer.

Donc, à très bientôt.

Raid'n Trail

Rando Gourm'équilibre : samedi 18 juin à Salleboeuf

Marche sportive : départ de l'église de Salleboeuf
9h00 : parcours niveau rouge (moyen, environ 2h) ;
10h00 : parcours niveau vert (très facile, environ 1h) ;
12h30 : repas à l'Auberge du Petit Nice à Croignon.
Menu « ligne et plaisir » adapté aux personnes diabétiques. Dégustation des vins du château Lalande Labatut sur les parcours.

Plaisir et convivialité assurés !

Inscriptions sur raidntrail.com > boutique en ligne > formule n°7 ou au 72 avenue de Vacquey à Salleboeuf.

Attention : places limitées !

Infos : Karine Sanson au 06 29 65 33 38 et sur

<<http://raidntrail.com>>

Reflets de Salleboeuf a une histoire à vous conter...

Les professions occupées par les hommes à Salleboeuf au XIX^{ème} siècle

La liste électorale de Salleboeuf en 1848 nous renseigne sur les métiers pratiqués par les hommes inscrits sur notre commune. En effet, à l'époque seuls les hommes majeurs, donc âgés de plus de 21 ans, pouvaient être électeurs, à l'exclusion de tout autre habitant du village. Il y avait 193 inscrits sur une population d'environ 660 personnes.

Un peu plus des deux tiers des électeurs étaient des cultivateurs, auxquels il faut ajouter une dizaine d'agriculteurs et huit (grands) propriétaires. Le reste des électeurs comprenait : 1 barbier, 1 boulanger, 2 cantonniers, 2 charpentiers, 2 charretiers, 3 charrons, 2 cordonniers et 1 sabotier. Il y avait aussi : 1 droguiste, 1 étudiant, 1 instituteur, 1 jardinier, 1 homme d'affaires, 5 maçons, 1 meunier, 1 notaire, 1 percepteur, 1 postillon, 1 raffineur, 1 rentier, 1 soldat en congé, 2 tailleurs d'habits, 1 tisserand et 6 tonneliers.

Les métiers d'autrefois

Les barbiers, depuis Louis XIV, se contentaient de tailler la barbe et les cheveux. Antérieurement, ils étaient aussi chirurgiens, mais, à la fin du 17^{ème} siècle la profession se scinda en deux catégories : les barbiers ordinaires et les barbiers chirurgiens. Ces derniers virent leur statut se bonifier, notamment au détriment des médecins, et devinrent les chirurgiens.

Les charretiers ou rouliers étaient les prédécesseurs de nos transporteurs routiers. Ils transportaient des marchandises en utilisant charrettes et chevaux.

Les charrons fabriquaient des chars, charrettes, tombereaux, brouettes et autres moyens de transport.

Les cordonniers fabriquaient des souliers, bottes, mules et pantoufles en cuir alors que le sabotier faisait des chaussures en bois d'une seule pièce.

Le droguiste vendait des drogues, c'est-à-dire des marchandises d'épicerie qui servent à purger (séné, rhubarbe, casse, manne, etc.)

Le postillon conduisait des attelages quand la poste utilisait les chevaux.

L'appellation de raffineur concernait trois métiers différents. Il y avait le raffineur de salpêtre qui rendait celui-ci plus fin et/ou plus pur. Un autre raffineur est un ouvrier qui, dans les verreries, réchauffe le four avec force lorsque le verre se gâte devant le travail. Le troisième raffine le sucre. Compte tenu du contexte, nous pensons que c'était un raffineur de sucre qui résidait à Salleboeuf à cette époque.

Le tailleur d'habits confectionnait des vêtements.

Enfin, les tonneliers étaient des artisans qui faisaient toutes sortes de muids, tonneaux, et futailles.

Rappel: les articles doivent être transmis par mail avant le 15 de chaque mois. mairiedesalleboeuf@wanadoo.fr

TAM TAM

L'assemblée générale de l'association s'est déroulée mardi 5 avril dans la salle des Amis. Nous remercions toutes les personnes présentes :

Anne Laure FABRE-NADLER, conseillère départementale, Evelyne LAVIE, vice-présidente de la Communauté de Communes Les Coteaux Bordelais, Marc AVINEN, maire de Salleboeuf, Nathalie FABER, adjointe à la vie associative et sportive ainsi que Jessica ANGULO, présidente de l'association des parents d'élèves. Et bien sûr nos adhérents.

A l'issue de cette soirée, un nouveau bureau a été élu :

Président: Gérard GALIANA

Vice-président: Jean Pierre ROUX

Secrétaire: Patricia VANCOPENOLLE

Secrétaire adjointe: Brigitte PLANTHEY

Trésorière: Agnès GALIANA

Trésorière adjointe: Stéphanie GUIMIER

L'association TAMTAM proposera 4 semaines de sports vacances cet été pour les enfants de 6 à 14 ans. Nous organiserons 3 semaines en juillet, du 6 au 22, et une semaine fin août, du 22 au 26.

Voici le détail des dates des semaines de sports vacances :

Semaine 1 : du 6 au 8 juillet

Semaine 2 : du 11 au 15 juillet

Semaine 3 : du 18 au 22 juillet

Semaine 4 : du 22 au 26 août

Nous proposons également 2 séjours à Hourtin en pension complète avec activités nautiques et pleine nature :

- Séjour d'une semaine du 4 au 8 juillet pour les 11 ans et plus ;

- Mini-séjour de 3 jours pour les 9-11 ans du 11 au 13 juillet. Au programme, moto cross, wake-board, bmx, golf, vtt, sports collectifs, tir à l'arc, sports de pleine nature.

Pour plus d'informations : www.association-tamtam.fr
<<http://www.association-tamtam.fr/>> ou bm@association-tamtam.fr

Le Livre Vert collecte nos vieux livres, CD, DVD ou jeux de société !

Cette jeune entreprise bordelaise récupère les ouvrages (dictionnaires, manuels scolaires, romans, magazines, etc.) dont nous ne voulons plus, pour les revendre sur internet ou en faire don aux EHPAD et associations locales, ou bien les recycler s'ils sont trop abîmés.



Leur objectif : donner une deuxième vie aux livres et développer l'insertion de publics en difficulté par l'activité économique. En deux ans ils ont déjà créé trois emplois.

Le bac de collecte se trouve dans les locaux de la recyclerie RIZIBIZI, 89 avenue du Périgord à Salleboeuf.

Photo : RIZIBIZI recyclerie

Conseil municipal des jeunes

Rencontre du conseil municipal des jeunes avec les adultes au cours du conseil municipal officiel du 21 mai.



Photo : Francis Gérard

Champions de France de horse-ball 2016

Félicitations aux écuries du Louvet qui se sont distinguées lors du grand tournoi de horse-ball mi-mai à La-motte-Beuvron (Loir-et-Cher), au plus haut niveau, dans la catégorie « Club Elite Excellence ».

Invaincue cette saison, l'équipe salleboeuvoise, composée de six cavaliers, a désormais un nouvel objectif : remporter le titre régional le 12 juin prochain à Sainte-Terre.

Un grand bravo à Natacha Estampe, directrice des écuries du Louvet, et à l'entraîneur, Damian Mézamat, ainsi qu'à Thierry Chasseriaud, Cédric Mauger, Marie-Laurence Merlet, Benjamin Pons, Bertrand et Antonio Zanutto.

Photo : Francis Gérard



Rappel: les articles doivent être transmis par mail avant le 15 de chaque mois. mairiedesalleboeuf@wanadoo.fr

Agenda

Vendredi 3 juin à partir de 18h30,

Festimarché (marché traditionnel et restauration possible sur place) square Alban Téchoueyres

Vendredi 24 juin à partir de 19h00 au centre bourg
Fête de la musique

Vendredi 1^{er} au dimanche 3 juillet

Fête du village

Samedi 3 septembre de 9h30 à 13h00

Forum des associations, square Alban Téchoueyres

Secrétariat : information

La mairie sera fermée les samedis 09, 16, 23 et 30 juillet et les samedis 6, 13, 20 et 27 août.

NOUVEAU

Les Secrets du Château Pey La Tour, hôtel – restaurant, 32 avenue de la Tour.

L'équipe vous accueille du mardi au samedi, midi et soir sur réservation, pour déguster la cuisine du chef, Nicolas Provost. Tél: 05 56 68 34 41

Pharmacies de garde les dimanches et jours fériés



05/06 : pharmacie Tournier-Gondat à La Sauve Majeur

12/06 : pharmacie Kressmann-Bouvier à Latresne

19/06 : pharmacie du Coteau à Latresne

26/06 : pharmacie Dop à Pompignac

Vous pouvez aussi consulter la liste affichée à la pharmacie de Salleboeuf ou appeler le 3237.

INFO CANICULE

Toute personne âgée peut s'inscrire sur le registre du plan canicule, dispositif national qui mobilise les membres du CCAS. En cas de forte chaleur, ceux-ci contactent les personnes inscrites pour s'assurer que tout va bien et proposent une visite à domicile si nécessaire. Ils rappellent les consignes élémentaires pour éviter les risques de déshydratation (bien boire, se rafraîchir le corps...). Les personnes âgées intéressées par ce dispositif peuvent s'inscrire dès maintenant.

Comment s'inscrire

En mairie : les personnes âgées ou handicapées isolées peuvent s'inscrire (ou se faire inscrire par un proche) auprès du secrétariat de la mairie, en appelant le 05 56 21 21 33, du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 15h30 à 18h, le samedi de 8h45 à 12h15.

Par courrier : vous pouvez également télécharger et remplir le bulletin d'inscription disponible sur le site de la mairie de Salleboeuf (à remplir par la personne âgée elle-même ou par une personne de son entourage) et le retourner par courrier au CCAS.

Rappel du numéro vert national pour information : 08 00 06 66 66.

Médiathèque

Panier à histoires

Mercredi 1^{er} juin entre 11h et 12h

Pour ceux qui aiment écouter des histoires, pour les enfants, sans inscription, gratuit

Méga découverte : club des jeunes

Mercredi 1^{er} juin de 17h à 18h

Échanges autour de livres, musiques, films, jeux vidéo etc. Ouvert à tous les jeunes de 9 à 15 ans, sans inscription.

Prix roman jeunes

Vendredi 3 juin : Claire Lebourg, auteur du roman « Une journée avec Mousse » sera présente pour deux rencontres :
- Rencontre réservée aux scolaires en début d'après-midi
- Rencontre ouverte à tous, de 16h30 à 18h (gratuite et sans réservation)

Au fil des bib

Vendredi 3 juin à 18h30, salle de la Fontaine à Tresses

Rencontre dédicace avec Anne Loyer et Claire Lebourg, auteurs jeunesse

Projection partagée

Mardi 7 juin à 14h

L'équipe de la médiathèque vous invite à découvrir un film réjouissant de Nicolas Bary d'après un roman de Daniel Pennac. Ados/adultes, sans inscription, gratuit.

Chatterbox

Samedis 11 et 25 juin de 11h à 12h

Échanges en anglais animés par Michel Humbert et Nigel Hawkes

Ados/adultes, sans inscription, gratuit.

Entre les lignes

Mardi 14 juin de 18h à 19h30, prolongé par un dîner au Bistrot Café Y Vino.

Échanges autour de vos lectures. Ouvert à tous, sans inscription, gratuit.

Théâtre

Samedi 25 juin à 15h30

Les ateliers théâtre l'Echappatoire présentent : Faites du théâtre! « Avant l'heure d'ouverture », librement inspiré de « La cote 400 », de Sophie d'Ivry. Avec Véronique Claudon, Céline Fromentin et Camille Sirimoungkhoun.

Mise en scène de Cécile Cochelin.
Précédé à 14h15 à la salle de spectacle de « Contes merveilleux », avec Maylis et Teddy, et à 14h30 de « Le Malade Imaginaire », avec Enzo, Juliette, Laurine, Marie, Noé, Océane, Romain et Romane.

Horaires d'été : du mardi 12 juillet au samedi 20 août

Mardi : 15h-18h

Mercredi : 10h-13h / 14h-19h

Vendredi : 10h-13h / 14h-19h

Reprise des horaires habituels le mardi 23 août.

Info SEMOCTOM

Les conteneurs pour le métal/plastique et papier/carton rue Notre Dame de Patène vont être enlevés. Le SEMOCTOM supprime ces conteneurs dans toutes les communes qui bénéficient déjà de la collecte des recyclables en porte à porte. Nous étions une des dernières communes à conserver ce point d'apport volontaire.

Merci de continuer d'alimenter votre bac de tri jaune ou de vous rendre en déchèterie pour y déposer les cartons volumineux.